

ARCHIVES DE PARIS

Bureau de bienfaisance puis bureau d'aide sociale puis centre d'action sociale de la
Ville de Paris, service en charge du personnel.

**Dossiers de carrière d'agents nés entre 1872 et 1922.
(1931-1985)**

3765W 1 à 36

Bordereau de versement

Novembre 2013

Délais de communicabilité : 50 ans à compter de la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier ou 120 ans à compter de la date de naissance si présence de documents relatifs au secret médical

INTRODUCTION

Dossiers de personnels d'agents nés entre 1878 et 1922.

Métrage linéaire : 10.8 ml

Dates extrêmes : 1931-1985

Producteur : Centre d'action sociale de la Ville de Paris, en tant que successeur d'établissements de la Préfecture de la Seine ainsi que de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris.

Auteurs : Guillaume Normand et Elsa Quétel

Historique de la conservation : APHP/ Préfecture de la Seine / Bureau d'aide sociale devenu Centre d'action sociale de la Ville de Paris

Les dossiers de carrière versés sont issus des différentes administrations constitutives du CASVP :

- La préfecture de la Seine, à travers sa Direction des établissements charitables : chargée des compétences départementales de prise en charge de la pauvreté, avec les centres de prise en charge des sans-abris (hébergement des familles au centre Alexandre Luquet ; hébergement et assistance par le travail avec les centres Nicolas Flamel pour les hommes et George Sand et Pauline Roland pour les femmes).
- L'Administration générale de l'Assistance Publique : compétences relatives au domaine social comme les bureaux de bienfaisance (devenus Bureaux d'aide sociale puis Sections d'arrondissement d'aide sociale) ; les permanences sociales d'accueil (créées à la fin des années 1950) ; les dispensaires ; et les établissements accueillant des personnes âgées comme les maisons de retraite (nommées d'abord Hospice, puis Maison d'accueil pour personnes âgées – de nos jours dénommés Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou les clubs, restaurants et foyers.

En 1969, ces administrations fusionnent en partie pour donner naissance au Bureau d'aide sociale (devenu le Centre d'action sociale de la Ville de Paris, CASVP en 1995) ; transmettant à ce dernier des dossiers de carrière des agents dont la durée de conservation est de 90 années.

Enfin, les dossiers médicaux des agents ont été versés par la Médecine du travail du CASVP, entité qui, auparavant, était rattachée à l'Administration générale de l'Assistance publique et prenait en charge tous les personnels des administrations publiques parisiennes.

A noter qu'il n'a pas été trouvé de dossiers de personnes ayant travaillé pour la préfecture de police dans la maison de retraite (François Ier) de Villers-Cotterêts, passée au département de la Seine en 1947 puis à l'Assistance publique en 1961.

Le contenu des dossiers.

Quel que soit le statut de l'agent (titulaire ou contractuel), tout dossier est créé à partir d'un arrêté de nomination (souvent collectif) ou de toute décision instituant l'agent dans ses fonctions. L'obtention du poste est souvent tributaire d'un concours administratif, ainsi pourra-t-on trouver parfois les copies et les tests validant le recrutement.

La carrière de l'agent est ensuite rythmée par des entretiens d'évaluation matérialisés par la fiche de notation ; généralisée dans les années 1950, devenue obligatoire pour les fonctionnaires, la note permet d'accélérer le déroulement de la carrière.

Cependant, la portée de ces notes chiffrées est à relativiser : l'entretien de notation est une formalité administrative.

Les dossiers administratifs conservent ensuite tous les éléments importants qui interviennent dans la vie professionnelle d'une personne : promotion, blâme, accident de travail... On trouvera aussi le suivi des congés et maladies. Par ailleurs, la photo d'identité ne se généralisant qu'au cours des années 1960-1970, le fonds s'avère assez pauvre en termes de trombinoscope.

Les agents encore en activité au début des années 1970 ont dû choisir leur nouvelle administration, Bureau d'Aide Social, AP-HP ou Préfecture de Paris : leur est ainsi offert l'opportunité de changer d'affectation et d'administration de tutelle. Un dossier a souvent pour document le plus récent l'opération visant à solder la retraite de l'agent, contenant la correspondance entre l'administration parisienne et l'IRCANTEC pour les personnels contractuels, la CNRACL pour les titulaires de la fonction publique. L'administration centrale a pour habitude de constituer pour chaque agent un dossier de carrière principal dans lequel sont enregistrés les principaux documents validant le recrutement et le déroulé de la carrière de l'agent. L'établissement « déconcentré » où travaille la personne conserve, lui, les documents plus mineurs comme le suivi des congés et maladies de ses personnels. On peut ainsi trouver les dossiers d'un même agent du côté des services centraux ainsi que dans son établissement d'accueil.

Echantillon des dossiers

En raison du volume et de la faiblesse relative du contenu de ces archives, il a été décidé de pratiquer une sélection des données.

Les différentes règles de tri :

Les Archives de Paris ont imposé plusieurs critères de sélection qui se sont superposés : il a été d'abord demandé, en 2001, une sélection qualitative des dossiers des personnes nées avant 1914, laissée à l'appréciation de l'archiviste. Il ne nous a pas été permis de savoir quelle a été la proportion de dossiers éliminés à l'époque.

Par la suite, il a été décidé que ne seraient retenus comme dossiers de personnes nées après 1914, seulement les agents dont les patronymes commencent par les lettres B et T. Une ultime rectification peu avant le versement a permis d'intégrer les dossiers de personnes nées après 1914, hors B et T, ayant eu une rôle important dans l'administration : le suivi de la carrière d'Hervé Dauvergne, dernier directeur du centre Nicolas Flamel, fondé en 1886, a ainsi été conservé, comme celui de l'une des directrices du centre d'hébergement et d'assistance par le travail Pauline Roland, Jeannine Faudot-Bell (née Diot).

Les dossiers des personnels nés avant 1922 représentaient 19.8 mètres linéaires (ml) ; le versement actuel étant de 10.8 ml (36 unités matérielles de conditionnement de type Dimab / Armic), un peu moins de la moitié du volume initial a été supprimé (9 ml). A ce versement aurait pu être rajouté les dossiers de personnel des agents ayant travaillé dans les EATM – établissements d'accueil pour travailleurs migrants - mais ce fonds sera incorporé à celui des EATM, versé ultérieurement.

L'inventaire

Le présent inventaire recense les dossiers de carrière des agents, puis les dossiers de gestion des agents dans leur établissement d'accueil. Il relève les noms, prénoms, dates de naissance ainsi que métier des agents à leur départ. Les personnes sont classées par date de naissance puis par patronyme, selon l'usage du service des ressources humaines. Des informations supplémentaires ajoutées parfois par les établissements versants lors des opérations de recensement et tris des dossiers de carrière, ont été conservées, comme la date de fin de fonction ou l'établissement de provenance du dossier.

Les métiers

Il a été décidé, à l'initiative des Archives de Paris, de relever dans l'inventaire les métiers exercés par les agents. Cependant l'administration de ces temps entretient une confusion entre les notions de grade et de fonction.

Ainsi, **secrétaire administratif** ou **adjoint administratif** correspond à un grade, accessible par un concours, et ne répond pas forcément à un travail de secrétariat. L'**agent de bureau** renvoie à des tâches d'ordre administratives pouvant être très larges, et ne désigne pas systématiquement un métier exercé dans un bureau (par exemple, l'**enquêteur**, dont le métier consistait en la visite de bénéficiaires d'aides sociales à leur domicile, peut être qualifié d'**agent de bureau**). Il a été relevé, lorsqu'il était identifiable, le métier effectif de l'agent (employé aux écritures ; comptable ; économe ; magasinier...). L'**administrateur** est un autre grade qui désigne, lui, le cadre dirigeant une structure (directeur de la maison de retraite, du bureau de

bienfaisance, voire du Bureau d'aide sociale comme Tony Herbulot...). Un certain nombre de métiers, aujourd'hui désuets, nécessitent d'être présentés. Le métier de **surveillant** doit être replacé dans son contexte, il ne se limitait pas à une occupation de surveillance et contrôle des personnes hébergées dans les centres sociaux (sans-abris, personnes âgées, infirmes...). Le *surveillant* était tenu d'avoir un rôle tant « social » (dialogue avec les résidents), qu'administratif (admission ou orientation des personnes), que de soin (en maison de retraite). La disparition de ce métier coïncide avec l'apparition de professions plus spécialisées comme les assistants sociaux, les infirmiers ou les aides-soignants. On trouvera dans le fonds des **chauffeurs basse ou haute pression** : une personne était préposée aux installations thermiques fonctionnant à la vapeur et devait contrôler en permanence le fonctionnement des machines. Le **chef de groupe** ou **chef de section** pourrait renvoyer à un métier d'encadrant ou de responsable du personnel. Les **accompagnateurs** étaient chargés de prendre en charge les « vieillards » lors de sorties de divertissement organisées. L'**homme de peine** est l'appellation « crue » de **l'homme de service**, c'est-à-dire, le préposé au nettoyage de l'établissement. Enfin, le fonds témoigne de la présence d'un **personnel religieux**, héritage des politiques charitables du XIX^e siècle. Principalement issues de la congrégation des Sœurs de la Charité, les religieuses ont constitué longtemps les auxiliaires des hospices (en tant qu'infirmière) ou des bureaux de bienfaisance ; pour ces derniers, elles étaient chargées de la délivrance de secours, de visites au domicile des personnes dans le besoin mais ne pouvaient se prononcer ni sur l'octroi ni sur le montant des aides aux Parisiens.

Proposition de pistes historiques

Outre l'évolution de la spécialisation des métiers du domaine social, le fonds permet d'appréhender les périodes de recrutement importantes de la Ville correspondant à des moments d'intensification des politiques sociales parisiennes.

Ensuite, un regard davantage « genré » sur ces professions peut mener à des réflexions pertinentes : quel rythme et quel visage de la féminisation progressive des corps ? Quel profil des premiers travailleurs nés hors de France métropolitaine...

Le fonds offre aussi la possibilité d'interroger le comportement des administrations sociales pendant l'Occupation à travers les déroulés de carrière des agents : quelle réaction face à la mobilisation de masse des personnels ? Quel impact et quelle ambition des politiques vichystes sur la carrière des agents, eu égard au traitement de la question sociale parisienne des années 1939-1945.

<i>Cotes</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
3765W 1 - 32	Dossiers de personnel provenant des services centraux.	1931 - 1985
3765W 1	Agents nés entre 1872 et 1905.	1931 - 1985
3765W 2	Agents nés entre 1905 et 1907.	1931 - 1985
3765W 3	Agents nés en 1908 et 1909.	1931 - 1985
3765W 4	Agents nés en 1910 et 1911.	1931 - 1985
3765W 5 - 8	Agents nés en 1912.	1931 - 1985
3765W 5	Bar-Bru.	1931 - 1985
3765W 6	Cam-Gou.	1931 - 1985
3765W 7	Hem-Oli.	1931 - 1985
3765W 8	Pio-Wal.	1931 - 1985
3765W 8 - 14	Agents nés en 1913.	1931 - 1985
3765W 8	Ado-All.	1931 - 1985
3765W 9	Arn-Char.	1931 - 1985
3765W 10	Chav-Gas.	1931 - 1985
3765W 11	Gia-Leg.	1931 - 1985
3765W 12	Leh-Par.	1931 - 1985
3765W 13	Pau-Sar.	1931 - 1985
3765W 14	Sav-Yve.	1931 - 1985
3765W 15 - 21	Agents nés en 1914.	1931 - 1985
3765W 15	Alb-Bou.	1931 - 1985
3765W 16	Bre-Cab.	1931 - 1985
3765W 17	Cau-Cre.	1931 - 1985
3765W 18	Dah-Kra.	1931 - 1985
3765W 19	Lan-Mel.	1931 - 1985
3765W 20	Met-Rib.	1931 - 1985
3765W 21	Ric-Wil.	1931 - 1985
3765W 22	Agents nés en 1915 et 1916.	1931 - 1985
3765W 23	Agents nés en 1917.	1931 - 1985
3765W 24	Agents nés en 1918.	1931 - 1985
3765W 25	Agents nés en 1919.	1931 - 1985
3765W 25 - 28	Agents nés en 1920.	1931 - 1985
3765W 25	Bai.	1931 - 1985
3765W 26	Bal-Bit.	1931 - 1985
3765W 27	Bla-Tra.	1931 - 1985
3765W 28	Trib-Trit.	1931 - 1985

<i>Cotes</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
3765W 28 - 29	Agents nés en 1921.	1931 - 1985
3765W 28	Bai-Bol.	1931 - 1985
3765W 29	Bon-Tro.	1931 - 1985
3765W 29 - 32	Agents nés en 1922.	1931 - 1985
3765W 29	Bar-Bed.	1931 - 1985
3765W 30	Bel-Bouk.	1931 - 1985
3765W 31	Bou-Tar.	1931 - 1985
3765W 32	Teb-Tre.	1931 - 1985
3765W 33	Dossiers de personnel provenant de la section d'aide sociale du 1er arrondissement.	1931 - 1985
3765W 33	Agents nés entre 1902 et 1921.	1931 - 1985
3765W 33	Dossiers de personnel provenant de la section d'aide sociale du 6e arrondissement.	1931 - 1985
3765W 33	Agents nés entre 1900 et 1914.	1931 - 1985
3765W 34	Dossiers de personnel provenant de la section d'aide sociale du 8e arrondissement.	1931 - 1985
3765W 34	Agents nés entre 1898 et 1914.	1931 - 1985
3765W 34	Dossiers de personnel provenant de la section d'aide sociale du 17e arrondissement.	1931 - 1985
3765W 34	Agents nés entre 1897 et 1917.	1931 - 1985
3765W 35 - 36	Dossiers médicaux de personnel de la médecine du travail.	1931 - 1985
3765W 35	Agents nés entre 1907 et 1919.	1931 - 1985
3765W 35 - 36	Agents nés en 1920.	1931 - 1985
3765W 35	Amb-Pal.	1931 - 1985
3765W 36	Par-Viv.	1931 - 1985
3765W 36	Agents nés en 1921 et 1922.	1931 - 1985